



Syndicat des indépendants

Ensemble pour réussir

PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE EN ENTREPRISE

Une charge importante pour les TPE

Un message anxiogène pour les consommateurs

Une psychose obstacle à la relance économique

franceinfo:
deux points ouvrez l'info

Le Monde.fr

C NEWS

Port du masque obligatoire en entreprise: un surcoût qui inquiète les patrons

Cette mesure pose également la question du coût des masques, qui seront à la charge des entreprises. « L'Etat doit prendre ses responsabilités et financer l'achat de masques pour les entreprises qui sont aujourd'hui dans l'incapacité d'ajouter ce coût supplémentaire à leurs dettes. Si la facture doit peser sur les TPE, le plan de relance qui sera annoncé à la fin du mois d'août doit intégrer cette nouvelle contrainte et soutenir d'autant plus les trésoreries », fait valoir **Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des indépendants**.

Selon **Marc Sanchez**, secrétaire général du **syndicat des indépendants** et des très petites entreprises (TPE), « beaucoup ne vont pas avoir la capacité de maintenir dans leur trésorerie ce type de budget de manière constante (...) Si cette dépense est pérennisée, il est important qu'elle soit assumée par l'Etat ou les collectivités locales, ça nous semble juste ». Face à ce constat, la CPME Ile-de-France a également demandé au gouvernement de ne pas laisser les employeurs prendre en charge seuls le surcoût durable des mesures sanitaires.

contact avec le public. « Le masque cultive une double psychose, celle des clients et celle des salariés », déplore **Marc Sanchez**, secrétaire général du **Syndicat des indépendants**, qui représente des commerçants, artisans ou professions libérales.

L'ARGUS DE L'ASSURANCE

www.largusdelassurance.com

Challenge^s

BFM
BUSINESS

L'EXPRESS .fr

LCI